

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVIER 2020

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h en présence d'un citoyen.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2020 a été adopté à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer à Mme Ginette Clément de Saint-Justin, le contrat d'élaboration d'**un vitrail représentant les armoiries de la Municipalité**, pour installer à l'entrée du nouveau bureau municipal, un investissement de 700 \$.
7. Dans le cadre du programme de promotion de la Municipalité, il a été résolu à l'unanimité d'**acheter de l'espace publicitaire dans l'Écho de Maskinongé** pour un montant de quelque 700 \$.
8. Dans le cadre du programme de reconnaissance de la Municipalité, il a été résolu à l'unanimité d'**adresser des félicitations à une citoyenne de Saint-Paulin, Mme Katia Makdissi-Warren**, chef d'orchestre, pour le *Prix Opus Inclusion et Diversité Montréal* remporté récemment avec son groupe *OktoÉcho*.
9. Le maire a informé le public du dépôt de la liste des dépenses de plus de 25 000 \$ effectuées en 2019.

Sécurité publique

10. Il a été résolu à l'unanimité de mandater la MRC de Maskinongé pour faire **un appel d'offre regroupé pour le service de centrale téléphonique 9-1-1**.
11. Il a été résolu à l'unanimité d'adhérer à l'entente révisée par la MRC de Maskinongé pour **l'utilisation du service de pinces de désincarcération** et d'en autoriser la signature par le maire et le directeur général.
12. Il a été résolu à l'unanimité de verser à **l'Association des pompiers de St-Paulin** la somme de 1 200 \$ en compensation pour l'entretien de la caserne.
13. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à communiquer.

Transport

14. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le **Grand Défi Pierre Lavoie** à réaliser son tracé dans la région via Saint-Paulin.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser les organisateurs de la **Randonnée Jimmy Pelletier** à réaliser son tracé dans la région via Saint-Paulin.
16. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser la **Maison des Jeunes «Au Bout du Monde»** à recourir à un barrage routier aux Quatre Coins pour une de ses activités de l'été prochain.
17. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé le public qu'un véhicule de la Municipalité a été impliqué dans un accident mineur et que le dossier est pris en charge par notre assureur. Il a aussi mentionné que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a accusé réception de notre demande de rencontre pour discuter des redevances provenant de l'exploitation d'une sablière de cette municipalité.

Hygiène du milieu

18. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser la **formation de M. Alexis Samson pour la gestion du réseau d'aqueduc municipal**, un investissement de l'ordre de 2 975 \$. La formation se donnera à Shawinigan.
19. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a signalé que la Municipalité a reçu et transmis à ses assureurs une mise en demeure suite à un refoulement d'égout. En examinant la situation, nous avons réalisé que certaines résidences ont une installation d'égout pluvial non conforme parce qu'elle entraîne un déversement d'eau dans le réseau d'égouts domestiques municipal. La question est à l'étude par les services techniques.

Santé et bien-être des citoyens

20. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter la demande de la Maison des jeunes «Au Bout du Monde»** de participation à un programme de réduction d'assurance auquel cette organisation peut avoir accès avec le concours de la Municipalité.
21. Il a été résolu à l'unanimité d'**approuver les prévisions budgétaires de l'OMH pour 2020**.
22. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler le mandat de Mme Jeanne-Mance Morin au Conseil d'administration de l'OMH**.
23. Le procès-verbal de la réunion de coordination pour **l'aménagement d'un lieu de culte dans la sacristie** tenue le 27 janvier a été déposé au Conseil.

24. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer à *Sévigny Division Époxy* de Trois-Rivières un contrat de 10 080,95 \$, plus taxes, pour **la réfection du plancher de la sacristie**.
25. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder à *Construction Patrice Bélair* **le contrat de menuiserie pour les aménagements planifiés dans la sacristie**, un contrat de l'ordre de 2 108,93 \$, toutes taxes incluses.
26. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a signalé que des logements étaient disponibles aux Habitats de Saint-Paulin.

Aménagement, urbanisme et zonage

27. Aucun dossier pour décision.
28. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a signalé que le Comité d'urbanisme tiendra bientôt une réunion pour finaliser la réglementation municipale.

Culture, loisirs et sports

29. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à acquérir et installer au Centre Réal-U.-Guimond **des casiers postaux pour desservir les organismes logés à cet endroit**; une dépense de l'ordre de 300 \$, rendue nécessaire par le déménagement du bureau municipal.
30. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a mentionné que la bibliothèque municipale dispose désormais d'un module de réalité virtuelle.

Autres sujets

31. Il n'y a pas eu d'intervention du public.
32. Par vote unanime, à 20 h 15, **la séance a été levée**.